200 eonigh 28.2.58

Département de la Charente - Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

OBJET :

Séance du Samedi 15 Pévrier 1958

Frais de déplacements et honoraires Jourdain

ses séances sous la présidence de M. Max Brussot, Député Maire, d'après convocation faites le 11 Février 1958. Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau, Cou-

L'an mil neuf cent cinquante huit, le quinze février, à 17 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de

58021

zinet, Gaussel, Barrot, Counil, Millaud, Camblong, Brotreau, Darwière Domecq, Pouget, Etcheber, Bourdeille, Marteau, Melle Fouché, Mis. Chamboulan, Grussenmeyer, Dufour, tapeau, Guichaoua

Représenté : M. Rochedereux par Melle Fouché.

Les Conseillers présents formant la majorité des membros en el roice il a été, conformément à l'arti:le 50 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sain du Conseil.

M. Etchober syant obtenu la majorité des suffrages a été déritené paur romplir cos fonctions qu'il a acceptées (2 voir car

M. lo Président déclare alors la séance ouverte

M. JOURDAIN, Architecte de la Ville de Royan a été désigné pour représenter la ville le 18 Janvier 1957 à la Commission Régionale des Dommages de Guerre à Nantes.

Il présente une note de frais et honoraires s'élevant à 16.670 fra.

Le Conseil Municipal

Vu la note d'honoraires présentée par M. JOURDAIN décide qu'il y a lieu de mandater la somme de 16.670 fre sur le chapitre XXXI, Dépenses Imprévues du Budget 1957.

APPROUVE Rochefort s/Mer le 20 Fév. 1958 Le Sous Drafet : Illisible.

> POUR COFIE CONFORME Bbyan, le 27 Février 1958 Pr le Maire

> > Adjoint Délégué,

FOUR EXTRAID DONFORMS Pr le Meire L'Adjoint Délégné